

ÉTAT CIVIL de Février à Juin 2025

MARIAGE : COUSINARD Justine et LETUMIER Adrien 27 juin 2025

DECES :

LARUE Renée, Henriette épouse BOUCHE 18 janvier 2025

AMORY Véronique, Isabelle 12 février 2025

VINCENT Brigitte, Jeanne, Marie veuve VARLET 12 mars 2025

LEBLANC Solange, Ginette veuve BARON 30 mars 2025

GUILLEMINOT Georges époux MEJEAN 18 avril 2025

CERVEAU Mireille, Mauricette veuve LORPHELIN 24 juin 2025



PERMANENCE DE L'UDAPY (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne)

Une permanence mensuelle est prévue en septembre prochain. Prise de RV à la Mairie ou contact direct par mail : udap.yonne@culture.gouv.fr ou au 03.86.52.38.84

INFO URBANISME : avant tout projet de construction ou de modification de votre bien immobilier, ayez le réflexe ! N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie afin de vérifier la procédure administrative à effectuer. en amont de votre projet. En effet, en fonction des travaux envisagés, une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire sera nécessaire, avec selon le cas l'accord, des services de Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne.

PERMANENCE DANS L'ESPACE PUBLIC CONNECTE (ex secrétariat)


Assistante sociale du Conseil Départemental sur rendez-vous 03.86.54.85.00

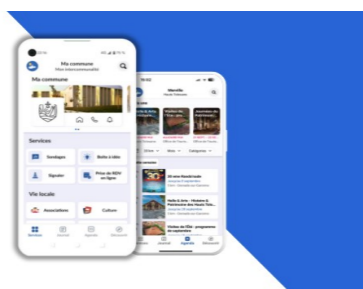
CONSEILS EN RENOVATION : prise de RV au 03.86.18.02.70

OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE NOYERS

Mardi au Vendredi de 9h à 12 h et 13h30 à 16h30 _ Samedi de 9h00 à 12h00



Restez connecté(e) à votre territoire ! 



Directeur de la publication : Nathalie Labosse

Comité de rédaction : J.C Giovannelli, Hélène Kluyver, Yann Laperteaux, Vivien Ponthieu, Marie Carregosa, Rachel Annicchiarico

Avec la participation de (par ordre alphabétique) : Stéphane Blondel, Catherine Carette, Clémence Ferrari, Cécile Grelot, Yannick Grandidier, Stéphanie Janiszewski, Célia Jacqueton, Catherine Legrand, Clément Margnac, Henri Nicolas, Pierre Paillot, Juliette Peix, Delphine Rollot, Nathalie Sazonoff,
Imprimé par nos soins



Chères Nucériennes, chers Nucériens,

Cette année encore nous avons œuvré pour établir le budget de la commune 2025 avec pour priorité la préservation du pouvoir d'achat des Nucériens, en maintenant les taux de fiscalité locale. Comment faire mieux, ou au moins pareil, avec moins ? Telle est la contrainte que nous impose l'État et l'administration centrale pour cette année 2025.

Comme à l'accoutumée, l'effort est demandé aux communes, intercommunalités, départements et à la région tandis que l'Etat continue à creuser ses déficits.

Face aux baisses des recettes annoncées, nous poursuivrons la dynamique initiée depuis plusieurs années. Mais cette année, nous le ferons avec davantage de prudence et de sagesse, avec un objectif de bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Le vote du budget 2025, lors du Conseil Municipal du 8 avril, témoigne de notre volonté d'investir pour notre commune, tout en maintenant des finances saines. Il va permettre d'assurer les services et le développement harmonieux de la commune. Il s'équilibre à 3 198 119 €, repartis pour la section de fonctionnement à 1 342 027 € et pour la section d'investissement à 1 856 092 €. Le Conseil Municipal, très impliqué et investi montre, avec les nombreuses décisions prises, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre commune.

Vous découvrirez également dans cette publication toutes les manifestations associatives et communales pour le trimestre à venir. Y participer, c'est encourager les bénévoles, et soutenir les associations, mais aussi renforcer nos liens, mieux nous connaître, apprécier et améliorer notre qualité de vie en relations.

Je tiens à remercier l'équipe municipale pour son implication constructive sur tous les sujets structurants pour notre commune ainsi que tous les agents investis dans les différentes tâches qui leur sont confiées. Soyez assurés de notre dévouement au service de tous pour préparer l'avenir et un mieux vivre ensemble.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien amicalement
Nathalie LABOSSE, Maire,
et son équipe



Les budgets primitifs 2025 (principal et annexes). Les budgets ont été établis avec les précautions élémentaires en matière de prévisionnel.

Tenant comptes des réflexions menées avec les membres de la commission des finances, les budgets 2025 ont été construits avec des choix de gestion rigoureuse de ses dépenses avec recherche d'économies et aides financières ;

Ainsi, **les taux d'imposition de la Commune ne bougent pas pour la 13ème année consécutive.**

Quel est le montant de la taxe foncière ?

La **taxe foncière sur les propriétés bâties** est établie pour l'année entière, d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (ainsi, si vous êtes propriétaire au 1^{er} janvier, vous êtes redevable de la taxe foncière pour l'année entière, même si vous vendez le bien au cours de l'année).



CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

VALEUR LOCATIVE NETTE (valeur locative brute/2)

$$\begin{array}{ccc}
 \text{X} & & \text{X} & & \text{X} \\
 \text{Taux voté par la} & & \text{Taux voté par} & & \text{Taux voté par} \\
 \text{commune} & & \text{l'intercommunalité} & & \text{le département} \\
 \text{=} & + & \text{=} & + & \text{=} \\
 \text{Cotisation} & & \text{Cotisation} & & \text{Cotisation} \\
 \text{communale} & & \text{intercommunale} & & \text{départementale} \\
 \text{=} & & \text{=} & & \text{=} \\
 & + & & & \\
 \text{MONTANT BRUT DE TAXE FONCIÈRE} & & & & \\
 \text{+} & & & & \\
 \text{FRAIS DE GESTION DE L'ÉTAT (MONTANT BRUT X TAUX FIXE)} & & & & \\
 \text{=} & & & & \\
 \text{MONTANT NET DE TAXE FONCIÈRE} & & & &
 \end{array}$$

Calcul de la surface pondérée nette de votre bien

La base de calcul est la **valeur cadastrale de votre bien**, autrement dit sa valeur locative brute. C'est le montant qu'atteindrait le loyer annuel du bien si il était mis en location.



Ce début d'été 2025 a déjà été émaillé d'alertes canicule.

Nous profitons de cet espace pour vous rappeler les consignes relatives à cette alerte (relayée via les réseaux sociaux de la Préfecture, le site internet et son application Intramuros, l'affichage communal, les journaux...).



Un numéro de téléphone dédié est également en place lors de ces épisodes exceptionnels de chaleurs :

RAPPELS DES REGLES A SUIVRE en cas de fortes chaleurs :

- ⇒ Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- ⇒ Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- ⇒ Manger frais et équilibré et ne pas boire d'alcool ;
- ⇒ Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- ⇒ Eviter les efforts physiques ;
- ⇒ Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- ⇒ Penser à prendre et donner régulièrement des nouvelles de ses proches, notamment les plus fragiles, et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.



Un Arrêté Préfectoral de 2006 précise que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, être effectués :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00**

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble.

La bibliothèque intercommunale fermera ces portes quelques semaines au dernier trimestre 2025.

D'importants travaux de modernisation seront réalisés afin de mieux vous accueillir.

Des espaces plus aérés et des petits salons seront aménagés aux différents niveaux de l'établissement, ainsi qu'un espace modulable permettant d'accueillir les animations que nous souhaitons développer.

Des ordinateurs portables seront mis à disposition des usagers, afin d'accéder à une offre numérique enrichie ou de travailler.

Enfin, une attention particulière a été portée au jeune public qui se verra proposer des collections renouvelées : albums, documentaires, bandes dessinées, mangas.

En attendant, vous trouverez cet été un large choix de nouveautés.



Suivez l'actualité de la bibliothèque sur : <https://noyerssurserein.bibenligne.fr/>

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Bibliothèque-Médiathèque-Intercommunale-de-Noyers-107304571986670)

Bibliothèque-Médiathèque-Intercommunale-de-Noyers-107304571986670

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi-Mardi-Vendredi - Samedi : 16h00 -18h00

Mercredi : 10h30-12h00 + 16h-18h00

Jeudi et jours fériés : Fermée

Le Conseil Municipal poursuit ses engagements, en priorisant certains choix, en adaptant ses capacités d'intervention et en optimisant du mieux que possible ses moyens, humains comme financiers.

BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement est proposée à

Cette année le budget de fonctionnement a affecté 319 506 € à la section d'investissement pour les travaux engagés en 2024 et une réserve est prévue de 96 156 € pour une partie des travaux qui seront engagés sur 2025.

Dépenses	recettes	Clôture
1 342 027	2 266 524	+ 924 497

La section d'investissement est arrêtée à l'équilibre

Dépenses	recettes
1 856 092	1 856 092

Programmation des INVESTISSEMENTS

Les principales opérations à venir :

- ◆ La poursuite des efforts en terme de voirie : *rue de la Fontaine à Puits de Bon, rue du Champs Berger, rue des Survignes, route d'Auxerre (intersection avec Clavisy), les Choumains réfection de l'extrémité du chemin), chemin de la Faule, rue des Terreaux, Pré de l'Echelle, Chemin des Angles.*
- ◆ Prévision d'amélioration du moyen de chauffage de la salle du conseil et du salon violet
- ◆ Révision de l'éclairage de la salle polyvalente
- ◆ Restauration du clocher / programmation de la 1ère tranche
- ◆ Prévision de travaux pour la défense incendie
- ◆ Etude pour l'aménagement de la place de la Madeleine et la rue de Venoise
- ◆ Etude pour la rénovation en LED de l'ensemble de l'éclairage public
- ◆ En matériel : logiciel de cimetière, ordinateur, décoration de Noël et une prévision de véhicule d'occasion si besoin

La majeure partie des actions menées bénéficiera de participations, notamment :

- De fonds européens FEADER,
- De l'Etat – DETR et Fonds Verts,
- Du Conseil Départemental,
- Du Conseil Régional

Budget Annexe EAU—ASSAINISSEMENT



Le Conseil Municipal a fait le choix de reconduire les prix de l'eau et de l'assainissement appliqués depuis 2018.

A noter que votre facture d'eau potable 2025 (consommation 2024), intègre trois nouvelles redevances, inscrites dans la loi de finance 2024 et perçues par l'agence de l'eau, nous vous invitons à vous reporter à la note d'information de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (annexée à ce numéro de l'Echo).

La section de fonctionnement est proposée à

Dépenses	recettes	Clôture
269 772	295 834	+ 26 062

La section d'investissement est arrêtée à l'équilibre

Dépenses	recettes
149 650	149 650

Le budget 2025, prévoit dans sa partie de fonctionnement les frais de réparation des stations et interventions pour les réparations des fuites d'eau sur réseau, les frais de personnels.

RESEAU EAU		RESEAU ASSAINISSEMENT	
Source de Grail : enquête publique, révision du périmètre de protection de la source et prévision de travaux suite à l'enquête	7 100	Schéma Directeur d'Assainissement : étude ALTEREO	34 000
Usine de traitement des Survignes : pompe en réserve	10 000	nouvelle phase d'études préliminaires avant travaux estimée	35 000
Travaux remplacement plomb sur réseau potable ou pour nouveaux raccordements	8 000	Station d'épuration : 1 pompe et équipement de surveillance	10 000
		Travaux sur réseau : demande de raccordement	10 000

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT La trésorerie travaille sur sa clôture avec un transfert sur le budget principal en 2026

Fonctionnement	
Dépenses	recettes
142 045	142 045

Investissement	
Dépenses	recettes
33 902	33 902

Activités



La Maison Plume est un atelier boutique créé par Célia, artisan tapissier depuis près de 10 ans à Noyers sur Serein. Célia a démarré son activité rue de l'Eglise, à son domicile, pour ensuite intégrer le 23 place de l'Hôtel de Ville (en 2021), maison de ville qu'elle a achetée et entièrement fait rénover pour en faire son atelier au coeur du village.



Il est désormais son lieu de travail toute l'année car le travail ne manque pas ! Les demandes de restauration de sièges sont constantes et l'occupent à plein temps, ainsi que les confections de coussins (pour la boutique ou à la demande) et les rideaux sur-mesure.

En complément de cette activité purement artisanale, vous trouverez à la Maison Plume, une offre d'objets décoratifs et utiles pour la maison (luminaires issus du réemploi, coussins faits maison, verrerie) ainsi que des articles plus personnels, à offrir ou à s'offrir !



Si elle n'est pas chez ses clients, Célia vous accueille du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.





Après vingt ans en tant que Sommelier dans divers établissements français et étrangers, et auprès de son père au sein des Millésimes à Noyers, Pierre Paillot a repris les rennes du restaurant en nom propre.

Une année d'étude à Beaune en 2023 pour obtenir un Brevet professionnel d'Œnologie et de viticulture lui a permis de parfaire ses compétences en viticulture acquises sur le terrain depuis 2012, date à laquelle Pierre s'est lancé dans la culture d'une petite vigne située aux Survignes, à Noyers.

Ainsi, il réalise son double rêve : celui de créer le Domaine Pierre Paillot en poursuivant son projet viticole mené depuis plus de dix ans, et celui d'être son propre prescripteur en proposant les vins de sa production (entre autres) dans le restaurant familial.

Le restaurant Les Millésimes propose désormais une formule simple et gourmande autour d'une cuisson au brasero, le tout arrosé de bons vins bien sûr !

Saison estivale : ouvert du jeudi au lundi au déjeuner et du mercredi au samedi au dîner.

Toute l'année : ouvert du jeudi au lundi au déjeuner et du vendredi au samedi au dîner.

Dégustations et vente des vins et liqueurs du Domaine, sur place.

Réservation au 06 73 83 49 57



TRAVAUX en cours et à venir...

Le clocher de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption l'un de nos plus important chantier avec un coût estimatif de 1 315 000 € HT (hors honoraires). Rappelons que le Conseil Municipal a décidé de programmer deux tranches de travaux pour minimiser le coût de l'échafaudage :

L'année 2025 est consacrée à la signature du **marché de maîtrise d'œuvre – 1^{ère} et 2^{ème} tranches** avec l'agence Leynet, architecte du patrimoine pour la poursuite de sa mission, mais aussi au lancement de la consultation d'un bureau d'étude pour la **Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé** pendant les travaux.

Les dépôts des dossiers de demandes de subventions sont effectués auprès de la DSIL-DRAC, la Région Bourgogne Franche Comté.

Concernant le soutien de la Fondation du Patrimoine nous vous rappelons qu'une convention tripartite (*Fondation du Patrimoine, Association des Amis du Vieux Noyers et la Commune*) a été signée le 23 février 2025, date choisie pour lancer officiellement la collecte de dons à l'occasion de la messe filmée, en notre église et diffusée en direct pour « Le Jour du Seigneur » France 2, à 11h h.



Par chèque, en ligne ou en espèce, vous pouvez faire un don (réduction d'impôt). Les AVN organisent des sessions de collecte à l'occasion de certaines manifestations, ainsi que d'autres associations qui se mobilisent pour que la cagnotte atteigne une somme digne de ce bel édifice, lien social tant cultuel que culturel et touristique.



TRAVAUX en cours et à venir...

DEFENSE INCENDIE : La Commune souhaite renforcer la sécurité de sa population et de ses biens face aux risques d'incendie, notamment dans les secteurs insuffisamment desservis par le réseau d'eau incendie.

En effet l'insuffisance de points d'eau incendie réglementaires constitue aujourd'hui un frein important à la délivrance de permis de construire, pénalisant le développement d'activités économiques ou l'accueil de nouveaux habitants voire même de simples agrandissements de maison.

Dans ce contexte la Commune projette :

- ♦ **la création d'une réserve incendie d'une capacité de 120 m³**, répondant aux exigences de la Défense Incendie Extérieure Contre l'Incendie (DECI), conformément à la réglementation en vigueur et aux prescriptions du SDIS.

Elle sera installée sur une parcelle que le Conseil Municipal a décidé d'acquérir, au cours de sa séance du 5 juin 2025, afin de couvrir un maximum d'habitations et notamment celles du lotissement de la Vallée d'Amour et de la route d'Avalon.

- ♦ **l'installation d'une borne incendie**, rue de la Gare, utile à un maximum de riverains et nécessaire à l'ouverture d'un établissement « le Clos des Mille Vies ».



MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE /

rue de la Fontaine PUIITS DE BON

Sont aussi prévues : rue du Champs Berger, rue des Survignes, route d'Auxerre (intersection avec Clavisy), les Choumains réfection de l'extrémité du chemin), chemin de la Faule, rue des Terreaux, Pré de l'Echelle, Chemin des Angles.



ETUDE D'AMENAGEMENT—PLACE DE LA MADELEINE ET RUE DE VENOISE

La commune a sollicité le CAUE de l'Yonne (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement de la Place et de la rue de Venoise.

Une première visite de terrain a eu lieu et l'objectif est de mettre en œuvre une démarche participative visant à inclure un groupe d'habitants dans ce projet. Les enjeux dont il conviendra de tenir compte :

- ♦ **Remettre au cœur de l'aménagement les usages et les usagers de la place**
- ♦ **Transformer la place dans le respect du contexte urbain de Noyers**
- ♦ **S'adapter au changement climatique**



Une réunion de réflexion sera programmée courant septembre



La belle aventure de l'Atelier des Séquanes commence en Novembre 2023 avec le rachat du bâtiment au 38, rue de la République. La réhabilitation de ce dernier est portée par un projet clair : créer un lieu de vie chaleureux, mêlant showroom de mobilier vintage – avec une passion particulière pour le style Mid-Century des années 60 à 80 – et un restaurant pas comme les autres. En Février 2024 Cécile propose à Delphine de rejoindre l'aventure pour créer un lieu à leur image : original, authentique, accueillant.

Juillet 2024 – Le Fooding Bar Les Séquanes ouvre ses portes dans le quartier du faubourg. Très vite, l'adresse séduit les amateurs de cuisine maison, savoureuse, locale, inspirée d'ailleurs, dans un décor éclectique et convivial.

Les trois salles, le bar, la terrasse au soleil et les plats inventifs font du lieu un refuge gourmand et chaleureux, où l'on peut aussi repartir avec une pièce unique chinée sur place.

L'hiver venu, le Fooding Bar s'anime autour de soirées à thème : 🎃 Halloween

🍄 Fête de la truffe et son menu 100 % truffé

❤️ Dîner romantique de la Saint-Valentin

Soirée Phô vietnamienne, Couscous algérois

♠️ Soirées belote, foot sur écran, et cercle

d'échecs animé chaque jeudi par Marc Leski.

Ce lieu hybride devient au fil des saisons un espace de rencontres et de culture, fidèle à l'esprit des Séquanes. Il s'enrichira cet hiver de nouvelles activités.



Bonjour à toutes et à tous,

Le Vival a été repris par l'Atelier des Séquanes et le numéro de téléphone a changé Vous pouvez désormais nous joindre au **03.86.55.30.23**

mail : levival@atelier-les-sequanes.com

Nous restons à votre écoute pour toute demande ou toute information



Juin 2025 – Nouvelle étape dans cette aventure : l'Atelier Les Séquanes reprend la supérette Vival, située au cœur du village médiéval.

Rebaptisé Vival Les Séquanes, ce nouvel espace qui va être rénové conserve son rôle d'épicerie de proximité, avec bientôt un point relais colis en cours de négociation. Il enrichit l'offre de restauration existante d'une activité de snacking et traiteur de qualité, à déguster sur la terrasse ensoleillée ou à emporter.

En hiver, soupes maison, plats mijotés et autres douceurs réconfortantes prendront le relais avec un menu en snacking chaud à petit prix.

Toujours dans l'esprit Séquanes, l'équipe y valorise les producteurs et produits locaux locaux, de beaux fruits et légumes de saison, et la même exigence de qualité que celle du Fooding Bar.

Grâce à une cuisine centrale mutualisée, la signature maison est garantie dans les deux lieux : généreuse, goûteuse, inventive.

👉 **Pour Cécile et Delphine, c'est une histoire de passion, de goût et d'engagement local, qui continue de s'écrire chaque jour à Noyers-sur-Serein.**

Le Clos des Mille Vies

LIEU D'EXCEPTION, DE RÉCEPTIONS & D'ÉMOTIONS

Ca y est, c'est parti ! Le 21 juin dernier, le Clos des Mille Vies (ancien hôtel de la Poste) à Noyers, ouvrait ses portes au public pour la première fois depuis près de 50 ans !

Cette soirée d'inauguration sous le thème de la fête de la musique fut une belle réussite ! Pas moins de 700 personnes se sont pressées pour découvrir ou redécouvrir ce lieu, qui, après 3 ans de travaux acharnés, a enfin retrouvé de son prestige. Le public a été émerveillé, ébahi de cette renaissance et reconnaissant auprès de Vianney et Delphine de leur incroyable travail de rénovation.

Pour fêter cette inauguration, le Clos des Mille Vies a offert au public une magnifique programmation musicale et gustative. Tous ont ainsi pu écouter des concerts live incroyables, déguster les mets des

foodtrucks présents, se déhancher dans le caveau avec les DJs ou encore simplement boire un verre à l'ombre du grand chêne au frais dans le parc...

Les organisateurs tiennent à remercier particulièrement les associations de la confrérie de la Truffe de Bourgogne de Noyers, de la Belle du Serein et des parents d'élèves du Collège de Noyers, la mairie de Noyers, la fabuleuse équipe de bénévoles de La Belle Epoque de Noyers, les foodtrucks de chez Boucle d'Or et Burgers du Monde, Michelle Malone & Trish Land, les Dolorès Crocos, 21 Grammes, DJ Binx et DJEYD, nos amis, notre famille et bien sûr Paul & Valentine.

Sans oublier, VOUS, cher public enthousiaste et encourageant :-)

MERCI



Envie d'en savoir plus, de visiter
ou d'y organiser votre événement ?
leclosdesmille vies@gmail.com 06 439 440 75
clos-mille-vies.fr

   #leclosdesmille vies

Embellissement du hall d'accueil de la mairie

Le hall nouvellement aménagé accueille une magnifique réalisation de kakémonos reproduisant les grands moments forts et uniques de Noyers.

Zazie Sazonoff, graphiste bien connue de Noyers, a tout de suite compris les attentes de l'équipe municipale.



Des portes brochures ont été installés pour présenter et rendre accessibles les dépliants, les flyers ou autres documents de nos associations et acteurs touristiques à destination des visiteurs et touristes afin de pouvoir proposer cette prestation 7 jours /7.

Un nouvel agent rejoint l'effectif communal :

En mai dernier, Catherine CARETTE nous a rejoint :

« Après plusieurs années riches en rencontres et en moments partagés à l'épicerie, j'ai choisi de prendre un nouveau tournant. C'est avec beaucoup de joie, que je rejoins l'effectif communal. J'ai la chance de remplacer Françoise qui a travaillé pendant de nombreuses années et qui a bien mérité de profiter de sa retraite.

A très bientôt au détour d'un chemin, d'un marché, d'un apéro de village ou tout simplement dans les locaux communaux !

Je remercie madame le Maire et le Conseil Municipal, pour sa confiance et les agents pour leur accueil.



LA GOUGÈRE FARÇIE®



EST DE RETOUR !

Rendez-vous dès lundi 30 juin à

LA BELLE ÉPOQUE
BISTROT SOCIO-CULTUREL • NOYERS

Du lundi au jeudi de 10h à 23h et le vendredi de 10h à 15h.

Infos et Réservations : labelleepoque.noyers@gmail.com ou 06 51 17 33 69 ou sur Facebook / Instagram : @labelleepoque.noyers

Cérémonie du 8 mai

Le devoir de mémoire du 8 mai 1945 toujours présent, la Municipalité a bien sûr honoré cet événement. De nombreux nuciens ont assisté à la cérémonie, pompiers, gendarmes et enfants.

Cette commémoration est l'occasion de rappeler l'importance du souvenir et de la transmission de notre histoire.

Ce sont les cadets de la sécurité du collège de Noyers qui ont lu le message émanant du Ministre des Armées, lecture empreinte de recueillement et de respect.



Lecture du message par les cadets de la sécurité du collège de Noyers



Dépôt de gerbe à Puits de Bon

CEREMONIE DE REMISE DE DRAPEAU ASSOCIATIF A LA COMMUNE DE NOYERS

Samedi 14 juin, à l'initiative de Monsieur Bonnet—Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants du Tonnerrois, Madame Labosse s'est vue confier le drapeau de l'Union Nationale des Combattants—Noyers. Madame le Maire a prononcé un discours émouvant, rappelant le courage et le sacrifice des anciens combattants, ainsi que l'importance de préserver les valeurs de paix et de solidarité.

Monsieur Simonnet a été désigné porte drapeau pour l'occasion.



L'une cavalière et l'autre viticulteur, Clémence et Nicolas Ferrari ont décidé de réunir leurs deux passions et leurs deux métiers pour créer à Noyers une ferme viticole, le domaine des Pergolas, inscrit dans une démarche environnementale proche des animaux où nous associons viticulture traditionnelle et innovation durable.



Sur nos terres, le cheval et les cochons travaillent la vigne et la calèche sillonne les ruelles médiévales.

Notre domaine se distingue par sa culture en pergola, une première dans l'Yonne.

Cette technique traditionnelle méditerranéenne est adaptée aux changements climatiques actuels ; elle permet une meilleure protection des raisins et facilite le travail avec notre cheval de trait et nos cochons.

Nous pratiquons une viticulture en harmonie avec la nature, intégrant :

- ◆ La plantation d'arbres et de haies créant un agroécosystème équilibré
- ◆ L'utilisation de plantes indicatrices en symbiose avec nos vignes
- ◆ L'intégration de cochons herbivores pour l'entretien naturel du sol



Au cœur du projet, la ferme intention de faire revivre l'ancien vignoble de la cité des Miles, décimé par le phylloxéra au XIXe siècle. 80 ares viennent d'être plantés en pergolas à Noyers et on continue les plantations dans les années à venir

1 ha de vignes sont en production à Irancy, nous vous accueillons au caveau au 16 rue de la gare pour déguster tous les jours sauf le mardi.

Au départ du domaine les apéro calèche ! Embarquez en calèche à la découverte du village et du futur vignoble, le tout en dégustant une bouteille de rouge.

Viticolement votre !

Clémence et Nicolas Ferrari

16 rue de la gare

89310 Noyers sur serein

06-26-29-12-48 / 06-84-08-33-22



Tennis Club du Canton de Noyers

Saison dynamique pour le TCCN : cap sur l'avenir !

Alors que la saison touche à sa fin, le Tennis Club Canton de Noyers (TCCN) peut se féliciter d'une année riche en événements, en émotions et en belles réussites. Avec 43 licenciés, contre 17 avant Covid, l'élan est là, et les ambitions sont plus fortes que jamais pour l'année à venir.

Parmi les moments marquants de 2024, la co-organisation de la buvette le 14 juillet, avec les badistes de Noyers-Ancy le Franc a permis de créer une belle cohésion entre les membres et d'obtenir un beau bénéfice de cette journée.

Une majorité de sportifs a participé aux championnats par équipes et à divers tournois locaux. Félicitations à Benjamin qui remporte le tournoi seniors+ à Avallon et à Melly, Giulian et Eyal qui font un podium 100 % nucérien au tournoi jeunes du Stade Auxerrois.

Le 30 octobre, une sortie exceptionnelle, à Paris-Bercy, a permis à une vingtaine de passionnés d'assister à 3 matchs opposant les meilleurs joueurs du circuit du circuit professionnel dans une ambiance survoltée.

La nouveauté de l'année : des stages pendant les vacances scolaires, brillamment animés pour la première fois par Benjamin Degouve, ont offert aux enfants et ados une belle occasion de progresser tout en s'amusant.

Le club a également organisé 2 tournois internes et a eu l'honneur de recevoir Loïc Rey, coordinateur sportif départemental, ajoutant ainsi à la reconnaissance croissante dans le paysage sportif local.

Enfin, un rendez-vous à ne pas manquer : en octobre prochain le TCCN fêtera ses 25 ans d'existence. Un quart de siècle de passion, de rencontres et de service au sport, que le club entend célébrer dignement avec ses membres, partenaires et amis.

L'avenir s'annonce enthousiasmant et le club espère accueillir encore plus de licenciés la saison prochaine. A vos raquettes !



Les Plus Beaux Villages de France : Congrès 2025

- Le Congrès s'est déroulé à Lyons-la-Forêt (Eure), du vendredi 28 au dimanche 30 mars, au cours duquel un invité d'honneur a été accueilli M. Gérard LARCHER, Président du Sénat. Journées de travail également avec les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Ce fut également l'occasion d'aborder des sujets autour d'ateliers techniques sur les thèmes : "Enseignes commerciales, publicités et occupation du domaine public" et "Valorisation du label « PBVF » sur le digital".



Un label reconnu dans le monde entier

La Commune de Noyers a accueilli le 28 mai dernier, une délégation des Plus Beaux Villages du Japon.

Dans l'Yonne, les deux Plus Beaux Villages classés sont Vézelay et Noyers : un label reconnu dans le monde entier « Les Plus Beaux Villages de France ».

Le Japon a créé son association, il y a 20 ans déjà !



Avec Daniel Simonnet et Michel Bardet, adjoints au Conseil Municipal, nous avons pu faire découvrir notre belle cité médiévale.

Hélène Kluwyer conseillère municipale et co-présidente du Patrimoine Oublié a présenté l'histoire du Vieux Château ainsi que toutes les manifestations proposées par son association.

La Confrérie de la Truffe de Bourgogne de Noyers a également présenté la Truffe de Bourgogne ainsi que le déroulé des Marchés aux Truffes de Noyers.

Un grand Merci aux bénévoles qui se sont mobilisés ce jour-là !

La Vice présidente japonaise Mme Kaoru NINOMIYA et ses collaborateurs ont apprécié leur séjour en terres icaunaises. C'est avec un immense plaisir que nous avons partagé nos expériences en patrimoine, gastronomie et œnologie de notre belle Région Bourgogne-Franche-Comté !



Matinée citoyenne : ensemble pour un village propre et fleuri !

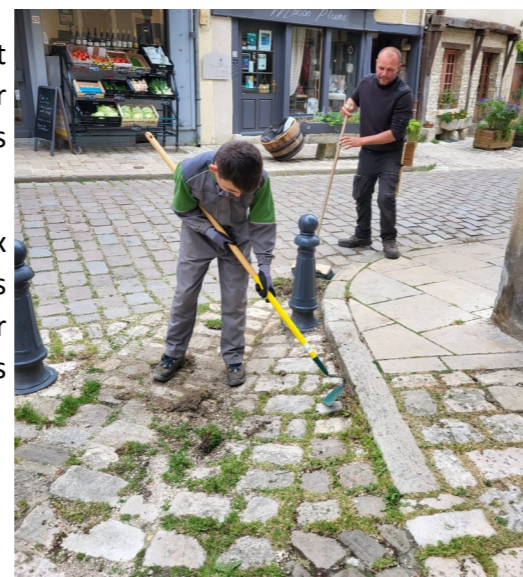
Pour la seconde année consécutive, la Commune a organisé une matinée citoyenne dédiée aux plantations et nettoyage de certaines rues. La population a été conviée à ce moment de partage et de convivialité dans l'intérêt commun.

Malgré un temps maussade, une trentaine de bénévoles, élus et agents communaux, ont désherbé, planté et taillé durant toute la matinée. Outre la convivialité, ce moment permet d'impliquer la population dans les plantations et l'entretien du village : des valeurs fédératrices qui contribuent à valoriser notre label des Plus beaux Villages de France mais aussi plus récemment celui de la première fleur obtenue en 2023 !



Près de 300 plants ont été mis en place par nos petites mains dans les rues de Noyers.

Les agents communaux ont pris le relais les jours suivants pour finaliser les plantations sur Puits de Bon.



COLLEGE MILES DE NOYERS suite



Les collégiens au musée !

Ces dernières semaines, les élèves du collège Miles de Noyers ont réalisé deux jolis projets au musée des Arts naïfs et populaires:

- "**Genesis, le monde à son commencement**" : le samedi 17 mai pour la nuit des musées, une classe de 6e a lu des récits rédigés en classe et a présenté différentes oeuvres artistiques (cyanotypes, sculptures) exposant leur vision personnelle du monde à son commencement.



Atelier jardin : des élèves de 5e de l'atelier remobilisation ont désherbé puis planté des fleurs dans trois massifs de la cour du musée. Cet atelier était l'occasion pour eux de travailler autour d'un projet commun et de participer au fleurissement du village"

Stéphanie Janiszewski



COLLEGE MILES DE NOYERS



Cartes postales et timbres typiquement nucériens au collège !

Au collège , lors de la **Semaine des Arts**, du 19 au 23 mai, un partenariat entre la municipalité de Noyers, la Poste , le club philatéliste de Sens et les deux classes de cinquième a permis des créations originales et complémentaires.

Les élèves de 5^o ont pu redécouvrir le beau patrimoine local et développer leurs compétences artistiques en parcourant les rues du village et les abords du Serein afin d'en dessiner des vues caractéristiques.

Ils ont ensuite retravaillé leurs croquis destinés à illustrer quatre timbres actuellement en cours d'impression à l'imprimerie nationale de Boulazac.

Parallèlement à cette première action, ils ont choisi avec madame Labosse des photographies des monuments les plus représentatifs du village.

Elles ont été retravaillées par madame Catherine Binon, artiste graveuse sénonaise, qui est venue présenter le résultat de son travail aux élèves le vendredi 23 mai.

Ils ont pu composer leurs cartes postales à partir des différents tampons pochoirs et encres qu'elle avait mis à leur disposition.

Enfin, sur les conseils de Madame Morange, déléguée territoriale du groupe La poste, les cinquièmes ont rédigé les textes qu'ils souhaitaient adresser à leurs correspondants.

Les élèves ont été enchantés de ces échanges avec les différents partenaires.

Mardi 24 juin ,Madame Labosse est venue les remercier d'avoir contribué à la renommée du village grâce à leur engagement.

Espérons que cette expérience donnera aux élèves le plaisir de pratiquer d'autres échanges épistolairessurtout en cette période de grandes vacances !



Retraite aux flambeaux
RDV Place de l'Hôtel de Ville
le 13 juillet à 22h

14 juillet : animations et jeux
à partir de 14h avec le lancer de la boule
Rue Franche puis au Pré de l'Echelle
Puis le bal animé par PJ Animation



Petite restauration et buvette
assurées par
la Conférie de la Truffe de
Bourgogne de Noyers



Feu d'artifice le 14 juillet
à partir de 23h



LES ACTUALITÉS DU MUSÉE

A la veille de son 150e anniversaire, notre musée était déjà une perle rare ouverte gratuitement à tous les nucériens, onze mois sur douze. Désormais, ce sont également tous les jeunes français de 17 à 21 ans qui peuvent avoir leurs entrées gratuites via le Pass Culture. Une application mise en place par le gouvernement également à destination des groupes scolaires.



Le 17 mai dernier, la Nuit Européenne des Musées a marqué le lancement de la belle saison. Entrée gratuite pour tous, nouvelle mise en place de la manga Hokusai et intervention de la classe de 6eB à l'initiative de leurs professeurs. Sur le thème de la création du monde, sculptures, cyanotypes, travaux d'écriture et d'éloquence étaient au programme. Pas moins de 60 visiteurs de tous horizons pour ce joli succès célébré autour d'un pot de l'amitié.

Autre projet mené à bien en partenariat avec le collège : le fleurissement du jardin dans le cadre d'un atelier de remobilisation. Ce sont près de 150 € de plantes vivaces qui ont été savamment mises en place sur 3 demi-journées. Une initiative à saluer qui vient appuyer les efforts de la municipalité dans ce domaine.



ECOLE PRIMAIRE DE NOYERS

La classe de Moyenne Section et Grande Section a participé aux plantations avec les employés municipaux de Noyers.

Trois classes de l'école (PS/MS/GS/CP/CE1) ont participé à des ateliers d'équitation aux Ecuries du Bas Four de Fresnes.

Les CM1/CM2 ont validé « le savoir rouler » et ont participé au challenge départemental des pistes d'éducation routière. Ils ont théâtralisé un conte avec Anne - Delphine MONNERVILLE de la troupe "les Gadje"

Ils ont également participé au projet chorale avec les collégiens sur les chansons engagées avec la professeure de musique du collège Miles de Noyers, madame MENAGER-PINIGRI. La représentation finale a eu lieu le 12 juin.

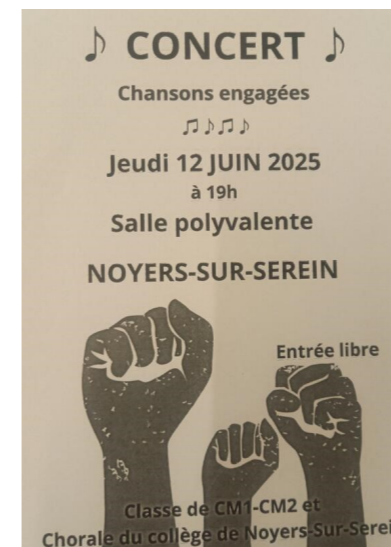
Quatre classes ont participé aux sorties de l'association sportive USEP durant l'année scolaire.



Une course d'orientation et un biathlon auront lieu le premier juillet avec les écoles du secteur à l'Isle sur Serein pour les élèves de CP au CM2.

Les séances de piscine seront reconduites pour les élèves du CP au CM2 l'année prochaine.

Une visite pédagogique du musée de Noyers aura lieu le 19 septembre pour les CP-CE2 avec l'artiste plasticienne Madame LE CORRE.



La chorale du Collège de Noyers et la classe de CM1-CM2 se sont données rendez-vous à la salle polyvalente le 12 juin pour ravir de leur voix un public composé de proches et familles, avec leur concert.

ASSOCIATION DES PECHEURS NUCERIENS :

Un Marathon Réussi Malgré la Pluie !

Dimanche 15 juin, l'Association des Pêcheurs Nucériens a organisé son très attendu concours de pêche annuel, attirant pas moins de **40 pêcheurs adultes** prêts à en découdre lors d'un marathon par équipes de 8 heures.

Le coup d'envoi a été donné **sous la pluie**, mais l'ambiance est restée studieuse et conviviale au bord de l'eau, les intempéries n'ayant en rien entamé la motivation des participants.

Dès la mi-journée, l'effervescence a gagné le site avec le service de **140 repas**, permettant aux participants, bénévoles et visiteurs de reprendre des forces et de partager un moment chaleureux à l'abri. La buvette, quant à elle, n'a pas désempé, offrant rafraîchissements tout au long de la journée.

L'après-midi 4 adolescents motivés sont venus participer au concours pour les jeunes, la relève est assurée.

À 18h, c'est tenu la **remise des prix**. Les équipes gagnantes ont été félicitées en présence de **Mme Labosse**, qui a honoré l'événement de sa présence et salué l'engagement de l'association, malgré les conditions météorologiques.

L'Association des Pêcheurs Nucériens tient à exprimer ses plus sincères **remerciements à tous les participants** pour leur esprit sportif et leur passion de la pêche, même sous la pluie. Un merci tout particulier est également adressé aux **nombreux bénévoles** dont l'implication sans faille a été essentielle au succès de cette journée. Leur dévouement a permis d'assurer une organisation impeccable et de faire de ce concours un moment mémorable pour tous.

Ce rendez-vous annuel confirme, une fois de plus, la vitalité de l'Association des Pêcheurs Nucériens, prouvant que même la pluie ne peut arrêter la passion !

Rendez-vous en septembre pour le concours de Pétanque !



LES ACTUALITÉS DU MUSÉE (suite)

Côté exposition temporaire, Ursula Kraft nous propose cette année de découvrir les travaux de Françoise Le Corre, historienne et restauratrice d'art dijonnaise dont le parcours singulier l'amène à passer de l'autre côté du rideau.

"Au diapason du Là", ses maquettes mêlent astucieusement les citations artistiques et les codes de l'exposition. Des jeux de l'esprit inattendus qui se mêleront avec les collections en place. Intitulée "écouter-voir (R)égard", l'installation sera visible du 6 juillet au 2 novembre et accompagnée d'une programmation culturelle.

Vernissage le 5 juillet à 18h, gratuit pour tous.

HORAIRE D'OUVERTURE ESTIVAUX :

Juin et septembre : 11h-12h30, 14h-18h.
Juillet et août : 10h-12h30, 13h-18h30.

Entrée gratuite pour les nucériens.



écouter-voir
(R)égard
FRANÇOISE LE CORRE

une exposition au musée de Noyers
du 5 juillet au 2 novembre 2025
vernissage le samedi 5 juillet à 18h

Événements autour de l'exposition

"Éclat de voix" avec Sarah Leski, chanteuse, compositrice

Concert suivi d'un goûter dans le jardin du musée

> dimanche 6 juillet à 16h

En partenariat avec les Rencontres Musicales de Noyers | Festival du 5 au 26 juillet

Moment musical suivi d'un goûter dans le jardin du musée

> jeudi 10 juillet à 16h | élèves de la masterclasse de Gary Hoffmann (violoncelle)

> jeudi 17 juillet à 16h | élèves de la masterclasse de Olivier Charlier (violin)

En collaboration avec le collège et l'école de Noyers

Visites pédagogiques animées par Françoise Le Corre

"Mots croisés" : jeux collectifs participatifs

> vendredi 19 septembre

À l'occasion des Journées du Patrimoine

Visites accompagnées par l'artiste

> samedi 20 septembre à 16h

> dimanche 21 septembre à 16h

En lien avec les Ateliers Portes Ouvertes en Bourgogne-Franche-Comté / POAA

Visites de l'exposition avec Françoise Le Corre

> samedi 18 et dimanche 19 octobre à 14h30

Performance de l'artiste Meret Kraft au musée, en écho à l'exposition

> samedi 18 octobre à 16h



La Confrérie de la Truffe de Bourgogne de Noyers

Les PUCES—Puces maisons

À nouveau au rendez-vous tous les samedis matins à partir du **5 juillet** et cette année jusqu' au **30 août** _ de 7h à 13h

INSCRIPTION préalable uniquement pour les Nucériens souhaitant exposer devant chez eux.

06 67 03 66 66 ou 06 78 34 91 54

La confrérie de la Truffe de Bourgogne de Noyers partage cette manifestation avec 3 autres associations : Les Amis du Vieux Noyers, La Renaissance de l'Orgue et l'association APF France handicap.



A noter que la Confrérie reversera la recette de la buvette du 5 juillet à la Fondation du Patrimoine pour la Restauration du Clocher de l'Eglise de l'Assomption de Noyers .

N'hésitez à passer par la buvette pour soutenir les bénévoles à l'œuvre tous les samedis matins !!

Nous vous attendons également nombreux à la buvette et à la restauration du 14 juillet assurée par la Confrérie cette année.

FONDATION **Je donne !**
DU PATRIMOINE Pour la restauration du



A noter dans vos Agendas !

MARCHÉS AUX TRUFFES DE BOURGOGNE DE NOYERS • OCT. & NOV.
Les 26 octobre et 30 novembre

ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX NOYERS



Chers Amis,

Les Amis du Vieux Noyers tiennent à remercier tous les adhérents de leur soutien et sont ravis d'accueillir de nouveaux membres qui sont attachés au patrimoine de notre village.

Même si cela n'est pas sa vocation première, les AVN organisent des événements afin de pouvoir réaliser des projets de restauration, de sauvegarde des bâtiments, publics ou privés, héritage laissé par les générations passées.

Cette année encore et dans cette optique, un concert des « Tontons Jacques » a eu lieu le 29 avril dernier qui a ravi un public venu pendant le temps d'un spectacle d'1h30 se replonger dans son enfance. Ces quatre artistes ont repris à la perfection les célèbres Frères Jacques pour le plus grand bonheur des grands mais aussi des petits car les enfants n'ont pas caché leur joie !!!



Autre manifestation estivale est celle de la 3^{ème} édition des « Randos de Noyers » qui cette année, le dimanche 22 juin, passe par les moulins d'Eglard et de Cours.

Mais les AVN n'oublent pas le patrimoine, avec toujours en avant, la restauration du porche de l'Ancien Collège dont l'aboutissement, espérons-le, voit le jour en cette fin d'année....

Par ailleurs, une demande leur a été faite pour la restauration d'une maison, Place de la Petite Etape aux Vins, et, bien sûr, elles apporteront leur concours afin que ce lieu retrouve toute sa splendeur.

Les Amis du Vieux Noyers restent à votre écoute pour tous vos projets de rénovation, de restauration, ainsi qu'à votre engagement en tant que bénévole, nécessaire au bon fonctionnement de l'association. N'hésitez pas à les rejoindre !!!!!

Les AVN vous souhaitent un très bel été !



L'Equipe des Amis du Vieux Noyers



25^e ÉDITION

SAMEDI 2 AOÛT 2025 À NOYERS

À PARTIR DE 19H
ENTRÉE LIBRE
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE !

LE 25^e ANNIVERSAIRE D'UN FESTIVAL UNIQUE QUI ASSOCIE L'ACTUALITÉ DES MUSIQUES DU MONDE ET L'ESPRIT DE FÊTE POPULAIRE DES BALS D'ANTAN,

AU PROGRAMME :

LES SALES GOSSÉS CHANSON FRANÇAISE
Une violoniste à la voix malicieuse et un accordéoniste espiègle. L'entremêlement des instruments, l'amour des mots, l'humour aussi, ça nous surprend, on est ému, on est mordu, on est épris.


TEÓFILO CHANTRE CAP-VERT
Le chanteur du Cap-Vert qui composa plusieurs des grands succès de Cesária Évora a fait un retour remarqué en 2024 avec Emocionalmente, son septième album studio, enregistré dans son pays natal. Ses chansons chaloupées alternent bossa, coladeira, morna, et c'est bien sûr un honneur d'accueillir cette légende de la world music, avec ses musiciens, à Noyers.

ZEPH GROOVE
Alerte rouge sur la planète groove ! Le souffle de ZEPH vous embarque dans un voyage cosmique vers l'afrobeat et le funkylant.

LGMX FANFARE ÉLECTRO
C'est la fanfare qui monte, qui monte, qui se définit comme psychoactive et electro-stimulante. Vous aimez Meute ou Technobrass, vous adorerez LGMX. Un souffle puissant, un groove imparable, prévoyez des jambes !

MANIFESTATION CULTURELLE ET FESTIVE PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION LA BELLE DU SEREIN AVEC LE CONCOURS DE LA VILLE DE NOYERS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEREIN

La Belle du Serein

<p>Rencontres Musicales de Noyers</p>		<p>34^{ème} édition du 5 au 26 juillet 2025</p>
<p style="text-align: center;">Ça se passe près de chez vous !</p> <p>Venez nombreux partager avec nos artistes (Philippe Bianconi, Olivier Charlier, Gary Hoffman, Daniel Humair, Juliette Hurel, Stéphane Kerecki, Vincent Lê Quang, Anne Queffélec, Gaëlle Solal, Thuy-Anh Vuong, et beaucoup d'autres ...) des moments d'émotion musicale autour d'un large éventail d'œuvres allant du baroque jusqu'à l'époque contemporaine en passant par une soirée jazz. Ces moments se prolongeront dans la convivialité par des dégustations d'après-concert.</p> <p>Vous pourrez également assister gratuitement aux masterclasses de piano, violon, violoncelle et chant lyrique menées par de grands maîtres internationalement reconnus ainsi qu'à leurs concerts de fin de stage.</p> <p>Plus d'informations sur : https://www.musicalesdenoyers.com/wp/ et sur @musicalesdenoyers-Festival</p>		
<p>Samedi 5 juillet 16h Concert Jeune Public La Cigale et la Fourmi. Entrée libre, sortie au chapeau.</p>	<p>Vendredi 18 juillet 20h30 Duo Flûte-Guitare Juliette Hurel & Gaëlle Solal</p>	
<p>Samedi 12 juillet 18H00 Violoncelle Gary Hoffman</p>	<p>Samedi 19 juillet 20h30 Duo Violon - Piano Olivier Charlier & Anne Queffélec</p>	
<p>Dimanche 13 juillet 20h30 Piano Philippe Bianconi</p>	<p>Dimanche 20 juillet 20h30 Trio Jazz D. Humair Daniel Humair (batterie), Vincent Lê Quang (saxophone), Stéphane Kerecki (contrebasse)</p>	
<p>Mardi 15 juillet 20h30 Musique de Chambre Quintette à vent Cassiopée</p>	<p>Mercredi 23 juillet 20h30 Ensemble baroque The Curious Bards</p>	
<p style="text-align: center;">Tous les concerts ont lieu dans l'église de Noyers. Billets à partir de 20€.</p>		

Soutenez votre festival !

Notre équipe de bénévoles passionnés s'implique pour que vive le festival mais votre soutien nous est indispensable :

Achetez vos places dès maintenant sur notre site et faites en même temps un don à l'association ! L'adhésion d'au moins 20€ et 35€ pour un couple vous permettra de bénéficier de billets à tarif réduit.

Vous pouvez aussi déposer votre chèque dans la boîte aux lettres des RMN située dans le hall de la mairie de Noyers.



La Belle du Serein
Association loi 1901 à but non lucratif
Siège sociale : Mairie, 89310 Noyers-sur-Serein

adhésion **SAISON 2025**

Adhérent (e) :

Adresse :

mail @ :

J'adhère à l'association la Belle du Serein pour la saison 2025, et verse la somme de :
 16 € (membre) 26 € (couple) 30 € (membre bienfaiteur)

Paiement par **chèque** à l'ordre de *la Belle du Serein*, en **espèces** ou par **virement**
 (IBAN - FR26 2004 1010 0405 7269 8L02 526 BIC - PSSTFRPPDJ)

Bulletin à déposer (ou à envoyer) avec votre règlement dans la boîte à lettres de l'association *la Belle du Serein* dans le hall de la mairie de Noyers.

date :

signature :